

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS  
32130

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 21 OCTOBRE 2016**

**PRÉSENCE**

---

L'an deux mille seize, le 21 du mois d'octobre à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 17 octobre 2016, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Nicolas DESTIEUX, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Excusés : Yves-Marie CORFA (procuration à Gérard Fauré).

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

**DÉBUT DE SÉANCE**

---

20h45

**ORDRE DU JOUR**

---

- Programme pluriannuel de la gestion de la Gimone 2016-2020
- Adhésion de la commune de Saint-Martin-Gimois au SIAA de la Vallée de la Gimone
- Point sur les différentes commissions
- RIFSEP
- Questions diverses

**PROGRAMME PLURIANNUEL DE LA GESTION DE LA GIMONE 2016-2020**

---

La préfecture a envoyé une enquête sur le classement d'utilité publique du plan pluriannuel de gestion de la Gimone et de ses affluents, afin de permettre au syndicat intercommunal d'aménagement et d'assainissement de la Gimone de coordonner des travaux éventuels sur les cours d'eau. Les travaux faits « au coup par coup » ne sont plus compatibles avec la nouvelle loi sur l'eau. L'enquête publique est ouverte du 18 octobre au 18 novembre, il convient d'informer les différents propriétaires sur la commune de Lahas. M. le Maire informe le conseil municipal qu'il rencontrera très prochainement ces personnes. Un document très dense est disponible en mairie, répertoriant l'existant (cours d'eau et faune).

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour le classement d'utilité publique du syndicat de la Gimone. M. le Maire propose une motion favorable à cette demande assortie de la réserve que les propriétaires directement concernés par des travaux ou des aménagements sur la Marcaoue soient partie prenante de leur exécution (flexibilité des délais d'intervention, possibilité du choix des essences des arbres ripisylves...)

- **10 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.**

## **ADHÉSION DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-GIMOIS AU SIAA DE LA VALLÉE DE LA GIMONE**

---

Il est demandé au conseil municipal de voter l'adhésion de la commune de Saint-Martin-Gimois au SIAA de la Vallée de la Gimone.

***11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.***

### **POINT SUR DIFFÉRENTES COMMISSIONS**

---

Un compte rendu de la réunion du syndicat d'électrification est présenté ainsi que le compte rendu du conseil d'école de Noilhan le 18 octobre .

### **QUESTIONS DIVERSES**

---

La commune a été classée en catastrophe naturelle (sécheresse), les habitants concernés par des dégradations peuvent contacter leur assureur jusqu'au 31 octobre.

Un artisan a été contacté pour procéder à l'élagage des cyprès du cimetière, on attend son passage pour connaître la nature des travaux qui peuvent être entrepris.

**FIN DE SÉANCE 22H30**

---